

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice
23 septembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le 23 septembre 2024 à 13 h 40.

PRÉSENTES :

Mme Julie Alleyn	Représentante des groupes sociaux économiques/Le PITREM
Mme Farinoosh Ghassemi	Représentante des enseignants
M. Serge Florient Ngoundji	Représentant des enseignants
Mme Sofia Kassi	Représentante des professionnels/Conseillère en formation scolaire
M. Dylan Ste-Croix	Représentant des élèves

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Mme Patricia Coulombe	Directrice du Centre Marie-Médiatrice
Mme Raymonde Pichette	Secrétaire d'école

EST ABSENTE :

Mme Maïté Robinson Décarie	Représentante des élèves
----------------------------	--------------------------

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Suite à un tour de table, Mme Patricia Coulombe, directrice du Centre Marie-Médiatrice déclare la réunion ouverte à 13 h 40, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assurée que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Patricia Coulombe, procède à la lecture de l'ordre du jour et les ajouts suivants sont apportés : au point 10 - Visite des Centres de formation professionnelle et au point varia - absence de cloches.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Julie Alleyn, appuyée par Mme Farinoosh Ghassemi que l'ordre du jour du 23 septembre soit adopté tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 19 juin 2024
4. Élections :
 - Présentation des membres du C.É.
 - Procédure d'élection
 - Élection présidence et vice-présidence
5. Absence de conflit d'intérêts et signature du document
6. Règles de régie interne
7. Calendrier des rencontres
8. Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement
9. Résolution budget du Conseil d'établissement
10. Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement : sorties au Théâtre Denise Pelletier
 - 16 octobre 10 h 30 Peau d'Âne
 - 28 janvier 13 h 30 Le Prince
 - 9 avril 10 h 30 Orgueil et préjugés
11. Approbation : Café-causerie, vendredi de 11 h 40 à 12 h 40, levée des cours pour les élèves volontaires, prise de présences lors de l'activité;
12. Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.)
13. Présentation du projet éducatif
14. Varia
 - Absence de cloches
15. Levée de l'assemblée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 juin 2024

IL EST PROPOSÉ par Mme Sofia Kassi d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Cette proposition est appuyée par Mme Farinoosh Ghassemi et adoptée à l'unanimité.

4. ÉLECTIONS

- **Présentation des membres du C.É**

Mme Coulombe procède à la présentation des membres du prochain Conseil d'établissement : Président (e), deux représentants des enseignants et deux représentants des élèves.

- **Procédure d'élection**

Un poste à élire : Présidence du Conseil d'établissement

Étant donné que le poste à la présidence doit être pourvu par une personne de la communauté, Mme Patricia Coulombe propose Mme Julie Alleyn.

- **Élection à la présidence**

Élue à l'unanimité

Mme Julie Alleyn, présidente du Conseil d'établissement

5. ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré par l'ensemble des membres du Conseil d'établissement. Les formulaires de déclaration annuelle d'intérêts des membres du Conseil d'établissement ont été déposés et ont été signés par chaque membre.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le document portant sur les règles de régie interne est présenté aux membres présents.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par M. Serge Florient Ngoundji d'adopter les règles de régie interne.

Les nouveaux membres du Conseil d'établissement sont invités à suivre, dans les plus brefs délais, la formation obligatoire sur le fonctionnement du Conseil d'établissement. Mme Patricia Coulombe fera suivre le lien.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES

Les dates des rencontres du Conseil d'établissement sont fixées comme suit :

- 23 septembre 2024
- 16 décembre 2024
- 17 mars 2025
- 28 avril 2025
- 16 juin 2025

8. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Un budget de 400 \$ est alloué annuellement pour le fonctionnement des rencontres du Conseil d'établissement. Il est proposé que le montant restant en fin d'année soit remis aux élèves dans le cadre de la fête de fin d'année.

Proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par Mme Farinoosh Ghassemi.

9. RÉSOLUTION BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par Mme Farinoosh Ghassemi d'adopter le budget du Conseil d'établissement 2024-2025 au montant de 400 \$. Ce montant servira à acheter des collations qui seront servies lors des rencontres et que le montant restant en fin d'année soit remis aux élèves dans le cadre de la fête de fin d'année.

10. APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT AUX HEURES D'ENTRÉE ET DE SORTIE QUOTIDIENNE DES ÉLÈVES OU UN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DE L'ÉTABLISSEMENT :

Sorties au théâtre Denise Pelletier :

- 16 octobre 10 h 30 Peau d'Âne
- 28 janvier 13 h 30 Le Prince
- 9 avril 10 h 30 Orgueil et préjugés

Mme Coulombe nous fait part de 3 sorties qui auront lieu au théâtre Denise Pelletier et qui font partie de la mesure 15186 (sorties scolaires en milieu culturel) ces sorties se feront sur une base volontaire et des modifications à l'horaire sont prévues.

De plus, des visites seront planifiées pour les élèves dans les Centres de formation professionnelle lors des journées portes ouvertes.

La programmation des activités est approuvée par Mme Sofia Kassi et appuyée par M. Dylan Ste-Croix.

11. APPROBATION : CAFÉ-CAUSERIE, VENDREDI DE 11 h 40 à 12 h 40. LEVÉE DES COURS POUR LES ÉLÈVES VOLONTAIRES, PRISE DE PRÉSENCES LORS DE L'ACTIVITÉ

Des vendredis café-causerie auront lieu de 11 h 40 à 12 h 40 pour les élèves. Ces activités ont été proposées par les intervenantes (TES – Centre Marie-Médiatrice et PITREM) et acceptées par le CPEPE. Les élèves devront donner leur présence en classe avant de participer à ces activités.

Ces activités ont également été approuvées par Mme Farinoosh Ghassemi, appuyée par M. Serge Florient Ngoundji et à l'unanimité des membres du Conseil d'établissement.

12. ADOPTION OU SUIVI DU BUDGET ANNUEL DE L'ÉTABLISSEMENT (BUDGET RÉVISÉ, ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES, MESURES DÉCENTRALISÉES, ETC.)

Mme Patricia Coulombe, directrice du Centre Marie-Médiatrice dépose un tableau de la situation financière pour l'exercice 2024-2025. Le document d'information du service des ressources financières du CSSDM est présenté et expliqué aux membres du Conseil d'établissement. Le fonds 1 est le budget régulier dont le montant est mis à la disposition du Centre et calculé selon le nombre d'élèves et où l'on retrouve les salaires des enseignants (11,5 postes enseignants) et du personnel de soutien (12.24 postes : secrétaires, TES, TOS, surveillant d'élèves, concierge et aide-concierge).

Le fonds 6 regroupe des mesures ministérielles. Parmi ces mesures, on y retrouve la mesure 15166 Accroche-toi à la FGA. Cette mesure paye entre autres une partie du salaire du TES et les postes de développement personnel et social en musique et en éducation physique.

Pour ce qui est de la mesure 15186 sortie scolaire en milieu culturel, un montant de 4865 \$ était disponible. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement, et ce, suite aux dépenses encourues.

L'adoption du budget annuel du Centre Marie-Médiatrice est proposée par Mme Julie Alleyn, appuyée par Mme Farinoosh Ghassemi. Adopté à l'unanimité.

13. PRÉSENTATION ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Mme Patricia Coulombe dépose le document (mise en œuvre du projet éducatif 2023-2026) du Centre Marie-Médiatrice.

Les 3 objectifs sont les suivants :

- Augmenter le ratio des élèves qui atteignent leurs objectifs de formation (finissants) de 7% d'ici le 30 juin 2027
- Augmenter le taux d'évaluation des élèves inscrits dans le premier sigle de cours en français, en FBD, de 7% d'ici le 30 juin 2027
- Augmenter le taux d'évaluation des élèves inscrits dans le premier sigle de cours en mathématique, en FBC, de 7% d'ici le 30 juin 2027

Le nombre d'élèves en septembre 2024 s'élevait à 220. Mme Coulombe tient à remercier Mme Sofia Kassi et M. Richer Lessard pour l'excellent travail.

14. VARIA – Absence de Cloches

M. Serge Florient Ngoundji se questionne à savoir pourquoi il n'y a pas de cloches au début de cours.

Mme Coulombe mentionne qu'étant donné que le Centre Marie-Médiatrice accueille ses élèves et des élèves en service de garde et en nettoyage et salubrité. Il devient impossible d'avoir des cloches, car il y a plusieurs entrées. Par conséquent, le fait de ne pas avoir de cloches responsabilise les élèves et les familiarise avec leur propre temps.

15. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 14 h 31. Proposée par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par M. Serge Florient Ngoundji.



Julie Alleyn, Présidente



Patricia Coulombe, Directrice